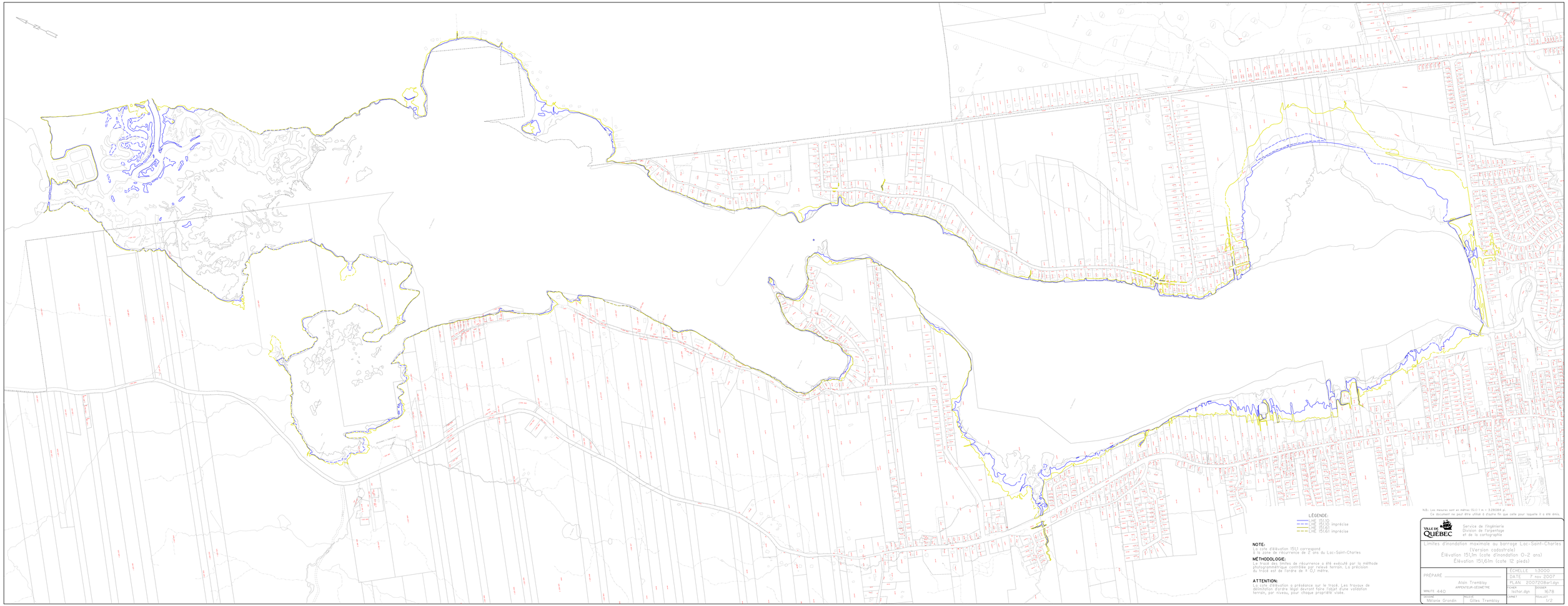
LÉGENDE:
LIG 151,10
LIG 151,50 imprécise
LIG 151,61
LIG 151,61 imprécise
NOTE:
La cote d'élévation 151,1 correspond
à la zone de récurrence de 2 ans du Lac-Saint-Charles
MÉTHODOLOGIE:
Le tracé des limites de récurrence a été exécuté par la méthode
photogrammétrique contrôlée par relevé terrain. La précision
du tracé est de l'ordre de 1 m même.
ATTENTION:
La cote d'élévation a présséance sur le tracé. Les travaux de
délimitation d'ordre légal devront faire l'objet d'une validation
terrain, par niveau, pour chaque propriété visée.
N.B.: Les mesures sont en mètres (1,0 m = 3,28084 p).
Ce document ne peut être utilisé à d'autre fin que celle pour laquelle il a été émis.
VILLE DE QUÉBEC
Service de l'ingénierie
Division de l'arpentage
et de la cartographie
Limites d'inondation maximale au barrage Lac-Saint-Charles
(Version cadastrale)
Élévation 151,1m (cote d'inondation O-2 ans)
Élévation 151,61m (cote 12 pieds)
PRÉPARÉ
Alain Tremblay
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
MINUTE 440
ÉCHELLE 1:3000
DATE 7 nov 2007
PLAN 200720Burl.dgn
FICHIER lschar.dgn
DOSSIER 1676
DESSINÉ Mélanie Grondin
VÉRIFIÉ Gilles Tremblay
CARNET
FEUILLET 1/2